



Martine
Desaules



Jean-Philippe
Bastias



Valérie
Boisliveau



David
Espin



Sabrina
Nouri



Boris
Violet



Paméla
Van Wayenberghe



Cécile
Marchesi



Thierry
Bordier

Le chèque en blanc à **BPCE**

Projet d'augmentation de capital de BPCE SA de 4 Md€

Le plan stratégique vision 2030 de BPCE porte l'ambition de diversifier les revenus du Groupe par la croissance externe et les partenariats tout en poursuivant le développement de ses métiers.

Nicolas NAMIAS (président du directoire de BPCE) assure que le choix d'investir créera une nouvelle dimension économique réelle et un renforcement des offres du Groupe.

En d'autres termes et pour nourrir ses ambitions et accélérer sa diversification, le Groupe prévoit d'investir 10 Md€ (exprimés en équivalent fonds propres CET1) sur la période 2024-2026 dont 4 Md€ sous forme d'augmentation de capital pour les Caisses et les Banques soit 278 M€ pour la CEIDF !

Quels seront les investissements réalisés par BPCE ?

C'est bien là tout le problème puisque le seul projet connu à ce jour est l'acquisition de SGEF pour un montant de 1,3 Md€. Rachetée à la Société Générale, cette filiale est spécialisée dans le financement en crédit bail essentiellement dans l'industriel.

En complément de cette acquisition, le Groupe envisage soit une prise de contrôle à 100 % ou une prise de participation minoritaire dans une banque Européenne. Mais encore ? Nous n'en savons pas plus.

Cerise sur le gâteau, la direction de la CEIDF refuse de nous consulter concernant les prochaines acquisitions ou prises de participations. Chat échaudé craint l'eau chaude. Jusqu'à présent les investissements réalisés par le Groupe ont été somme toute calamiteux : Fidor perte sèche de 500 M€ et ONEY qu'il a fallu recapitaliser l'an dernier à hauteur de 100 M€ et qui n'est pas à ce jour sorti d'affaire.

Si l'augmentation de capital attire notre attention sur un certain nombre de points dont celui du versement des dividendes avec un scénario présenté jugé par notre expert vraisemblablement trop optimiste (versement d'un dividende à 6 % dès 2026 pour SGEF), ou du coût du financement pour apporter les 278 M€, cette opération met également en lumière l'impact sur l'intéressement.

Au-delà du postulat de départ intolérable qui consiste à apporter de l'argent à BPCE sans savoir en dehors de SGEF quels investissements seront réalisés, pour **Sud ce qui importe c'est les salariés de la CEIDF.** En dehors du versement de potentiels dividendes qui viendraient grossir le résultat, est-ce que cette diversification des activités du Groupe nous sera bénéfique ? Absolument pas. Si tenté que ces investissements soient un succès ce qui reste à prouver, les résultats prévisionnels de la direction pour les années 2025 et 2026 démontrent que nous allons devoir pédaler toujours plus vite pour toujours plus de résultats. Et cela, ce n'est pas acceptable.

A Paris, le 19/10/2024

Votre **SYNDICAT**
à la **CEIDF**

06 59 29 75 46

sud.ceidf@sudbpce.com

www.ceidf.sudbpce.com